



Concours des maisons fleuries

Vous pouvez encore vous inscrire pour participer au concours des maisons fleuries. En effet, vu les conditions météorologiques de ces derniers mois, nous avons décidé d'allonger la période d'inscriptions jusqu'au 30 juin 2012. Ainsi les passages de la commission jury avec la participation du gagnant du concours de 2011 s'effectueront mi-juillet et début septembre pour la notation du fleurissement de vos maisons. Courant octobre une cérémonie clôturera ce concours avec la remise des prix. N'hésitez pas à participer !

Inscriptions au secrétariat de mairie.



Travaux de voirie - Réfection chemin piétons collège d'Echenon



Vu la nécessité de procéder à des travaux de réfection du chemin piétons reliant le collège d'Echenon à Saint-Jean-de-Losne (château d'eau), emprunté quotidiennement par les élèves scolarisés au collège et par les promeneurs, ceux-ci ont été réalisés courant novembre 2011 et réceptionnés le 2 décembre 2011.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par les services de la Direction Départementale des Territoires de Beaune (DDT) et après analyse des offres reçues des entreprises sollicitées par eux, l'entreprise BONNEFOY JC – Saône- a été retenue pour un montant HT de 19 246,04 . Les travaux ont bénéficié de subventions : amendes de police (5 932,57) et du fonds cantonal de développement territorial (6 736,11).

Garage PINASSAUD

Mécanique - Carrosserie
Réparation toutes marques
Vente véhicules neufs et occasions

Agrément Carte-Grise
 Fabrication bombe
 de peinture



Garage PINASSAUD
 6 rue de l'Echelotte
 21170 Saint-Usage
03 80 29 00 35
 garage.pinassaud21@orange.fr
 Lundi-Vendredi : 8h-12h & 14h-18h00
 Samedi : 8h-12h



BRESSON S.A.S.

21910 SAULON-La-Chapelle

Tél. : 03 80 79 15 15 Fax : 03 80 79 15 20
 e-mail : info@bresson-cereales.fr

Site : www.bresson-cereales.fr

GRAINS - ENGRAIS - PROTECTION DES CULTURES - SEMENCES
 ALIMENTS POUR BÉTAIL

« Ensemble, récoltons l'avenir »



**"Pouvoir tout faire
 moins cher"**

Saint-Usage **AUXONNE**
 Tél. 03 80 44 10 91 Tél. 03 80 31 18 48



**Port de Plaisance Privé
 & Chantier Fluvial**
Ets Joël BLANQUART

www.captainjo.com - +33(0)3.80.29.11.00



Magasin d'accastillage
 Stationnement à flôt/à sec
 Mécanique - Peinture
 Antifouling - Electricité Marine

EURL BURET Laurent
 Chauffage - Plomberie - Sanitaire
 Dépannage - Entretien - Climatisation
 34, Route de Beaune - 21170 SAINT USAGE
 TEL/FAX 03.80.29.00.45

SIRET 434 989 018 000 2 - APE 453 F

Auto EQUIP AUTO 21
PRIMO

Vente de pièces et accessoires
 Entretien et réparation automobile
 toutes marques - Véhicule de courtoisie

Tél. 03 80 79 47 87
equipauto21@gmail.com
 ZAE L'ECHLOTTE - 21170 ST USAGE



OUVERT LE DIMANCHE MATIN
LUNDI - MARDI - MERCREDI
 8h45 - 12h15 / 14h30 - 19h30
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
 8h45 - 19h30 NON STOP
FERMÉ LE DIMANCHE

Route de Dijon
21170 SAINT-USAGE
 Tél. 03 80 39 28 88
 Fax 03 80 39 29 04

NUMÉROS DIRECTS
 Boulangerie... 03 80 39 07 08
 Crémerie... 03 80 39 07 09
 Boucherie... 03 80 39 07 39
 Poissonnerie... 03 80 39 07 41
 Charcuterie... 03 80 39 07 40

INTERMARCHÉ

Salon mixte
LD COIFF'
 5 route de Dijon
 21170 St Usage
 Tél : 03 80 73 35 46

HORAIRES

Lundi / Mardi / Jeudi
 9h / 12h et 14h / 18h

Vendredi
 9h / 18h - non stop

Samedi
 8h / 15h - non stop

Fermeture le mercredi

Envie de changer de look ?
 Envie de détente et de convivialité ?
 Delphine est à votre service et à votre écoute !



SARL D'EXPLOITATION BOS Frères



**MAÇONNERIE
 COUVERTURE
 CARRELAGE**

21170 SAINT-USAGE
 Tél. et fax 03 80 39 21 90
 Port. 06 84 03 09 10

Regroupement Pédagogique Intercommunal RPI

Le 22 mars 2012, la municipalité a invité, à une réunion d'informations relative au regroupement pédagogique intercommunal du niveau CM2 entre Saint-Usage et Saint-Jean-de-Losne, les parents des élèves concernés (22 élèves), les représentants des parents au conseil d'école, Mme la Directrice de l'Ecole Primaire.

Cette réunion a présenté aux parents la nouvelle organisation de l'école primaire de Saint-Usage à compter de la rentrée scolaire de septembre 2012. La carte scolaire a validé l'ouverture d'une troisième classe en maternelle et la création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre Saint-Usage et Saint-Jean-de-Losne au niveau des CM2.



1 - L'évolution des écoles de Saint-Usage

- **Avant septembre 2011** : 2 classes sans les enfants de 2 ans à l'école maternelle et 5 classes (du CP au CM2) à l'école primaire
- **A compter de septembre 2011** : 3 classes avec les enfants de 2 ans à l'école maternelle et 5 classes (du CP au CM2) à l'école primaire

2 - La situation scolaire actuelle

- **Zone d'Education Prioritaire (ZEP)** : difficultés de lecture et d'expression ; effectifs en hausse,
- **Projet d'améliorations** : organisation structurelle adaptée à l'augmentation des effectifs et à la réussite scolaire avec des salles de classes fonctionnelles et des moyens pédagogiques plus performants avec les tableaux numériques)

3 - La nouvelle organisation à compter de 09/2012 :

- **Pas de changement au niveau de l'école maternelle** : 3 classes et 1 bureau direction,
- **L'école primaire** : 4 classes du CP au CM1 avec la création d'un RPI Saint-Jean-de-Losne/Saint-Usage pour le CM2, adaptation des horaires entre les écoles ; un parcours sécurisé entre les deux communes, 1 bureau direction et 1 salle d'activités diverses dans l'ancienne mairie.
- **Le parcours sécurisé** : sur 22 élèves déjà 10 enfants viennent en vélo, 8 à pied et 4 en voiture. Présentation aux parents du parcours sécurisé.
- **Transports scolaires** : coût trop élevé, estimé à environ 20 000 € (1000€ / élève) à la charge de la commune de Saint-Usage (pas de prise en charge par le Conseil Général de la Côte d'Or si distance < 2km). Les élèves devront donc se rendre à l'école primaire de Saint-Jean-de-Losne par leurs propres moyens.
- **Horaires des écoles** : une adaptation des horaires (décalage des heures) des écoles est nécessaire afin de permettre aux parents ayant des enfants dans les deux écoles de pouvoir accompagner leurs enfants aux deux endroits. Saint-Usage modifiera ses horaires.

4 - Autres points abordés :

- **Dérogation** : Respect des critères légaux.
- **Maintien d'un poste de direction** à Saint-Usage ainsi qu'à Saint-Jean-de-Losne.
- **Brassage des CM2** de Saint-Usage avec les élèves de Saint-Jean-de-Losne et de Losne.
- **Un bilan** sera fait courant décembre 2012

Organisation de la visite de l'école de Saint-Jean-de-Losne

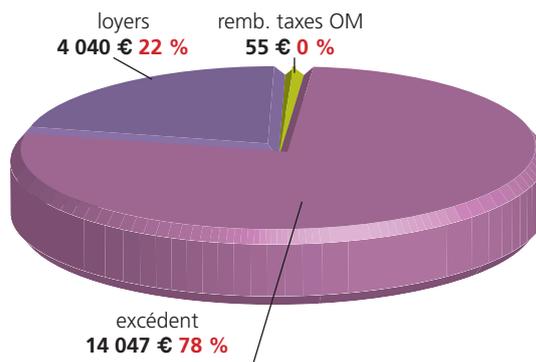
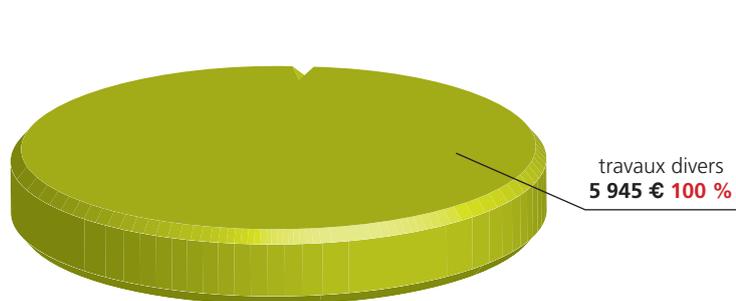
Budgets primitifs 2012

Qu'est-ce que le budget primitif ?

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte

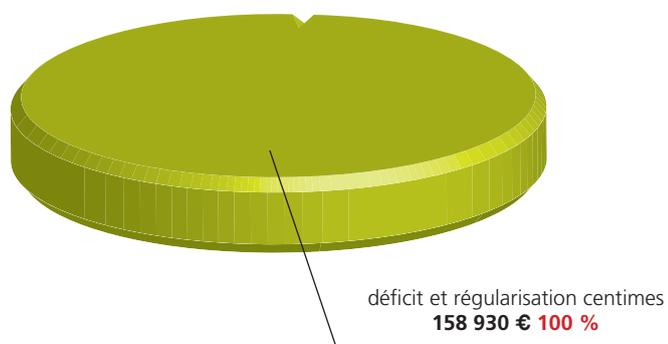
Salon de coiffure

Salon de coiffure dépenses prévisionnelles 2012

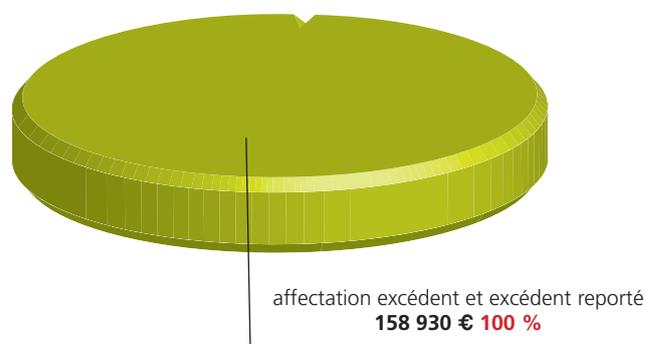


Lotissement 2000

Lotissement dépenses prévisionnelles 2012

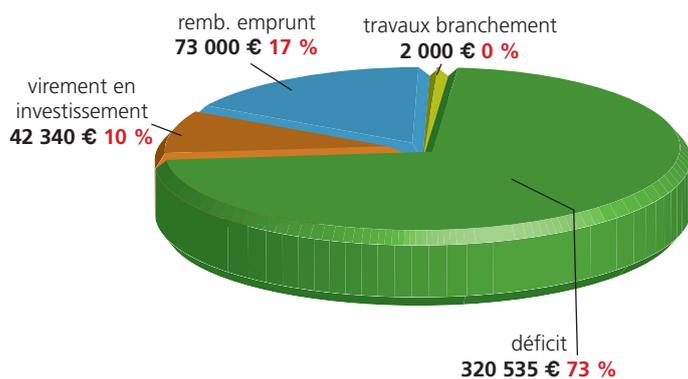


Lotissement recettes prévisionnelles 2012

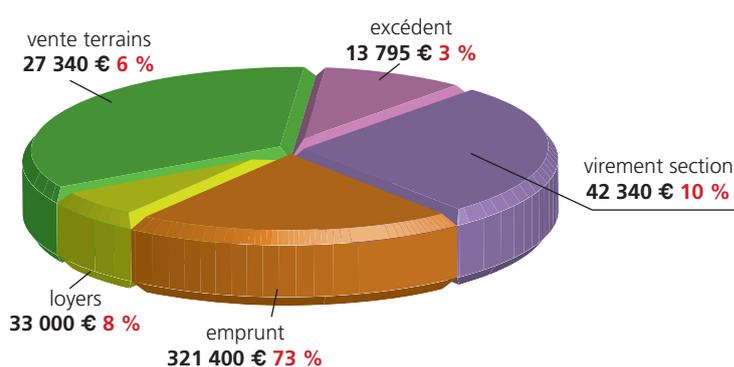


Zone artisanale

Zone artisanale dépenses prévisionnelles 2012



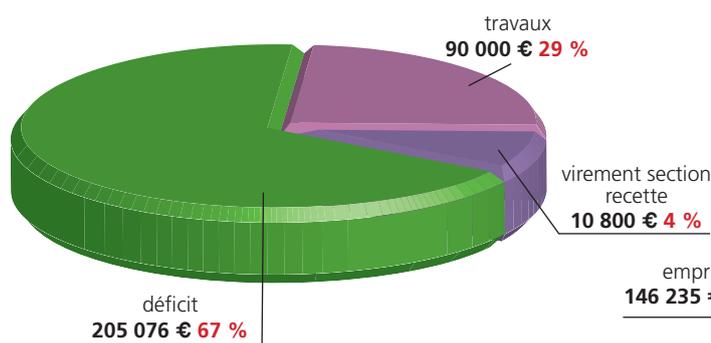
Zone artisanale recettes prévisionnelles 2012



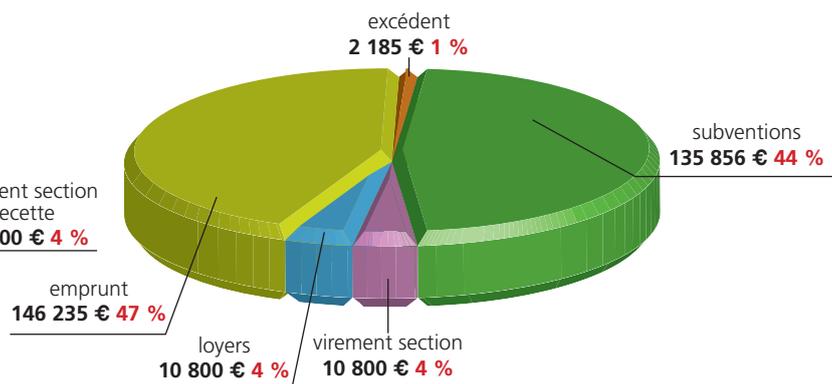
(loi du 2 mars 1982) (date reportée en avril si année d'élections) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Boulangerie

Boulangerie dépenses prévisionnelles 2012

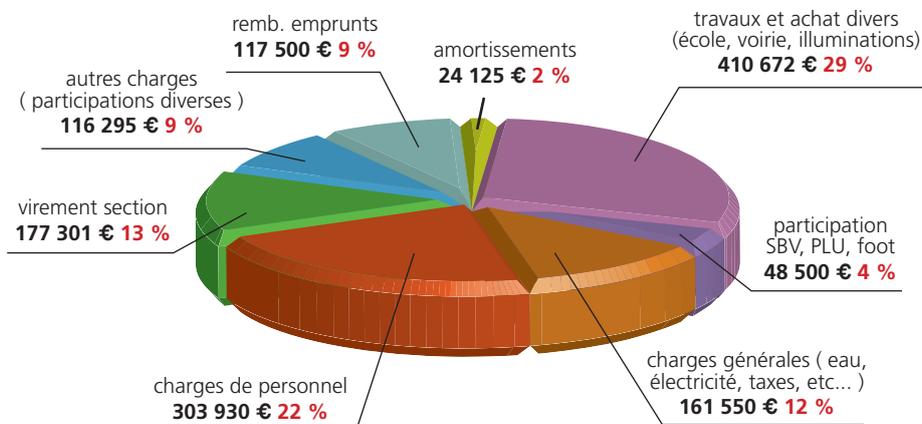


Boulangerie recettes prévisionnelles 2012

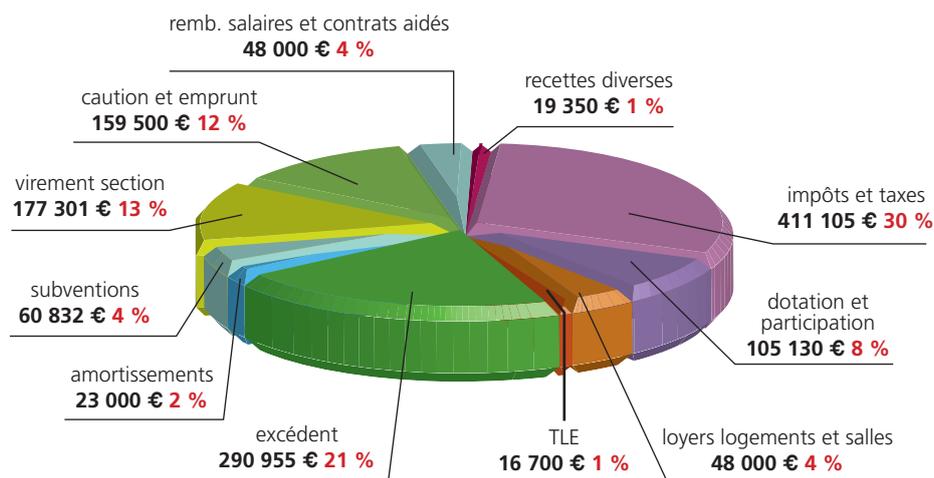


Commune

Commune dépenses prévisionnelles 2012



Commune recettes prévisionnelles 2012



Relais assistantes maternelles = (R.A.M.)

Le Relais Assistantes Maternelles/ Parents situé à Pagny-le-Château en relation avec les assistantes maternelles agréées et la Halte -garderie de Seurre répondent aux besoins de garde des plus jeunes enfants.

Le Relais Assistantes Maternelles-Parents (R.A.M.) :

- C'est un service de proximité libre et gratuit mis en place par la communauté de communes en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et la Mutualité sociale agricole de la Côte d'Or. Il a pour vocation de favoriser et d'améliorer les conditions et la qualité d'accueil du jeune enfant chez les assistantes maternelles du territoire.
- C'est également un lieu de socialisation pour les enfants dont les parents ne travaillent pas. Le RAM est en lien avec différents professionnels de la petite enfance.
- C'est un lieu de rencontre, d'informations et d'échanges pour les assistantes maternelles et les parents des 37 communes du territoire.



Son public et ses missions :

Les assistantes maternelles :

- qui recherchent des enfants à accueillir.
- qui veulent des informations sur leur statut de professionnelles.
- qui souhaitent participer à des ateliers créatifs.
- qui souhaitent échanger avec d'autres assistantes maternelles.

Les parents :

- qui recherchent un mode de garde pour leur enfant.
- qui veulent des informations sur leur rôle d'employeurs.
- qui souhaitent un lieu d'éveil et de socialisation pour leur enfant.
- qui souhaite échanger avec d'autres parents.
- qui ne travaillent pas et veulent que leur enfant côtoie d'autres enfants.

Les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent :

- qui découvrent de nouveaux univers (arts plastiques, comptine, marionnette).
- qui apprennent à vivre en groupe.
- qui jouent et évoluent dans un espace spécialement aménagé pour eux



Les permanences du R.A.M. :

ANIMATIONS

Mardi, mercredi, jeudi de 9h15 à 11h30 selon le calendrier distribué 2 fois par an.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à 16h30 selon le calendrier distribué 2 fois par an.

PERMANENCES TELEPHONIQUES

Lundi de 12h à 17h15 et mardi, mercredi, jeudi de 12h à 13h00.

ATELIER D'EVEIL ET PSYCHOMOTRICITE

Vendredi de 9h15 à 11h30 sur inscription.

ATELIER DE TRAVAUX MANUELS POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Jeudi de 14h30 à 16h00 sur inscription.

Le RAM c'est aussi des soirées à thème, des animations ponctuelles, un journal réalisé par des assistantes maternelles et des parents, une ludothèque...

CONTACTS :

R.A.M.
4, rue de la Poste - 21250 PAGNY-LE-CHATEAU (à côté de la poste)
Tél. : 03 80 79 00 82 - Port. : 06 22 02 23 91 - isabelle.mace@rivesdesaone.fr

HALTE-GARDERIE :

Rue du 19 Mars 1962 - 21250 SEURRE - Tél. : 03 80 21 15 53

Liste des Assistantes Maternelles de Saint-Usage

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE
BOILEAU	Martine	18 rue Saint-Jacques	03 80 39 22 91	
BOURIAUX	Virginie	21 rue du Tremblay	03 80 71 19 37	06 46 13 38 91
BROUILLARD	Gisèle	22 route d'Echenon	03 80 29 19 40	
CURE	Nadège	20 rue Es Deux Lants	03 80 39 22 75	
GANEE	Véronique	5 rue du Chataignier	03 80 39 21 91	
HOSTALIER	Valérie	19 rue du Couvent	03 80 39 24 93	06 65 35 84 25
LEBLANC	Nicole	8 rue de la Menottière	03 80 39 21 89	
LOPES	Maria-Carlota	7 rue du Châtaignier	03 80 29 00 79	
LORAUD	Nelly	29 route de Beaune	03 80 39 07 22	
MAURANGE	Viviane	23 C, rue de la Menottière	03 80 56 87 17	
PUECH	Christine	9, rue du Millénaire	03 80 29 84 18	
RODRIGUEZ	Elisabeth	15 rue aux Cordes	03 80 39 27 63	
SELLEK	Fatma	Chemin de la Cour	03 80 32 90 82	06 36 52 26 87
SUZZONI	Monique	59 rue du 19 mars 1962	03 80 29 12 25	
TRUPIANO	Alexandra	41 route de Trouhans	09 79 73 04 69	

Les présidents de la République

II^{ème} République



Louis Napoléon Bonaparte
1848-1851

III^{ème} République



Adolphe Thiers
1871-1873



Patrice de Mac Mahon
1873-1879



Jules Grévy
1879-1887



Sadi Carnot
1887-1894



Casimir-Perier
1894-1895



Félix Faure
1895-1899



Emile Loubet
1899-1906



Armand Fallières
1906-1913



Raymond Poincaré
1913-1920



Paul Deschanel
Février à Septembre 1920



Alexandre Millerand
1920-1924



Gaston Doumergue
1924-1931



Paul Doumer
1931-1932



Albert Lebrun 1932-1940.
Réélu en 1940. Il est donc
légalement Président de la
République jusqu'en 1946.

IV^{ème} République



Vincent Auriol
1947-1954



René Coty
1954-1958

V^{ème} République



Charles de Gaulle
• 1958-1965 - Elu au
suffrage universel
direct en 1965
• Seconde présidence
: 1966-1969



Georges Pompidou
1969-1974



Valéry Giscard
d'Estaing
1974-1981



François Mitterrand
• Premier septennat : 1981-1988
• Second septennat : 2007-1988-1995



Jacques Chirac
• Septennat 1995-2002
• Quinquennat : 2002-



Nicolas Sarkozy
2007 - 2012

24^{ème} Président de la République



François Hollande
2012



SAINT-USAGE

**SAMEDI 23
et DIMANCHE 24 JUIN 2012**

Fête Patronale & Fête Foraine

- place de la Gare d'Eau -

Samedi

Début de soirée : SPECTACLE
représenté par les majorettes de SAINT-AUBIN

22 h 30 GRAND FEU D'ARTIFICE

Samedi et Dimanche

Fête Foraine

« A contre jour », ou comment redécouvrir notre canton... ?!

Le Foyer Rural de Brazey en plaine organisera une exposition photo intitulée « A contre jour » les 4 et 5 Mai 2013 salle polyvalente à Brazey en plaine. Cette exposition, ouverte aux amateurs, aura pour but de mettre en valeur le canton (beauté de nos paysages, de notre patrimoine

bâti ou non bâti, culturel, historique ou culinaire...). Pour ce faire, nous invitons tous les photographes amateurs, ou passionnés à nous faire parvenir 5 photos du canton maximum. Ils auront le choix d'une sixième photo en « libre expression ».

IMPÉRATIF:

Nommer, numéroter, dater et mentionner le lieu des photos.

Les photos seront prises pour cette occasion (respecter le thème)

Ces dernières, seront à déposer en format numérique avant fin mars 2013 soit :

- à l'adresse mail suivante : frgn@laposte.net
- à l'adresse postale : Foyer Rural - Mairie - 21470 Brazey en plaine

Le Foyer Rural se chargera de sélectionner les photos et d'en assurer le développement et la mise sous cadre en format 20x30.

Si vous le souhaitez, rendez-vous pour une première sortie photo le dimanche 10 juin 2012.

Pour tout renseignement, contacter le Foyer Rural :

Mail : frgn@laposte.net / Téléphone : Jean- François EHRlich : 06-71-59-51-56.



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR



Cambriolages : 5 minutes suffisent !

La Côte-d'Or a connu en 2011 une hausse de 26 % des cambriolages... En analysant la méthode choisie par les cambrioleurs, il apparaît que celle-ci est souvent la même : intervenir pendant 5 à 10 minutes maximum dans une habitation qui ne leur offre aucun point de résistance particulier, entre 17 et 21H, à un moment où les résidents s'absentent 15 à 30 minutes pour aller chercher un enfant à l'école ou au sport, faire une « dernière petite course », aller à la supérette ou se rendre dans un bureau de tabac.

Un cambriolage se joue souvent à peu de chose... Après 5 minutes de vaines tentatives, un cambrioleur abandonne... C'est pourquoi les services de police et de gendarmerie, pour lutter contre ce phénomène, souhaitent rappeler des règles toutes simples qui permettront, ensemble, de lutter contre ces actes toujours traumatisants pour des victimes qui, au-delà de perdre des biens matériels, perdent parfois aussi des souvenirs et des objets à valeur sentimentale.

Pour protéger votre domicile :

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- Empêchez l'accès à votre domicile ou laissez penser aux cambrioleurs qu'un habitant est présent grâce aux équipements suivants : volets (en n'oubliant pas ceux des baies vitrées), grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarme ou protection électronique
- N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés
- Ne laissez pas de clé sous le paillason ou dans un pot de fleurs
- Lorsque vous êtes chez vous, fermez la porte à double tour, même de jour
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle ou un échafaudage permettant de favoriser l'intrusion
- En cas d'absence durable, avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence et demandez à une personne de confiance de relever le courrier, de laisser des signes laissant penser que le domicile est habité. Vous pouvez également solliciter les forces de l'ordre dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux indiquant la durée de votre absence...
- Placez en lieu sûr et éloigné des socs vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture (trop souvent sur un meuble à l'entrée du domicile...) et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres
- Photographiez vos objets de valeur, un par un, pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos photos, factures ou expertises pour les objets de très grande valeur et placez-les en un lieu différent (famille...).
- Soyez attentifs aux présences insistantes de personnes étrangères à votre quartier ou aux appels téléphoniques suspects sur votre ligne fixe.

Vous pensez qu'un cambriolage est peut-être en cours ?

- Appelez le 17 et n'intervenez pas.
- Essayez de mémoriser les éléments qui permettront d'identifier les cambrioleurs (nombre, signalement, signes caractéristiques, véhicules).
- Communiquez le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Un cambriolage est parfois l'occasion d'un home-jacking (vol d'un véhicule après avoir dérobé les clés dans le logement).

Vous avez été victime d'un cambriolage

- Préservez les traces et indices utiles aux enquêteurs.
- Ne rajoutez aucun élément (mégot, gobelet, empreinte digitale, empreinte de pas,...).
- Ne manipulez aucun objet qui aurait pu être abandonné ou touché par les cambrioleurs.
- Déposez plainte au commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie, en vous munissant de préférence d'une pièce d'identité.
- Communiquez aux enquêteurs les références et/ou photographies des objets volés
- Faites opposition auprès de votre banque pour les cartes de crédit et chèquiers volés (numéros utiles / cartes bancaires : 0 892 705 705 – chèquiers : 0 892 68 32 08)

Vous avez besoin de conseils de prévention ?

Vous pouvez contacter le référent sûreté de la police (à la Direction départementale de la Sécurité Publique : 03.80.44.56.40) ou de la gendarmerie (à la Compagnie de Gendarmerie d'Is sur Tille : 03.80.95.65.32)

Profitez des opérations « Tranquillité vacances »

Durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles surveilleront votre domicile pendant votre absence.